

ENVIRONNEMENT

Les Distributeurs d'électricité sont engagés dans les discussions à Bruxelles sur "un cadre pour les politiques en matière de climat et d'énergie à l'horizon 2030" et ont mis en œuvre depuis longtemps des **démarches spécifiques respectueuses de l'environnement** pour l'utilisation de produits écoresponsables notamment pour remplacer un gaz à effet de serre tel le SF6, ou les transformateurs pollués faiblement avec des PCB (dont le nom impropre mais usuel est le pyralène). Le règlement voté début 2014 au Parlement Européen sur l'utilisation des gaz à effet de serre fluorés est très exigeant en matière de formation des personnels et de contrôle de ces installations.

D'un point de vue environnemental et esthétique, les distributeurs français sont engagés dans des démarches d'enfouissement quasi systématique des réseaux pour tous les travaux neufs.